

Sainte-Marthe, un nouveau quartier va sortir de terre

8/7/06

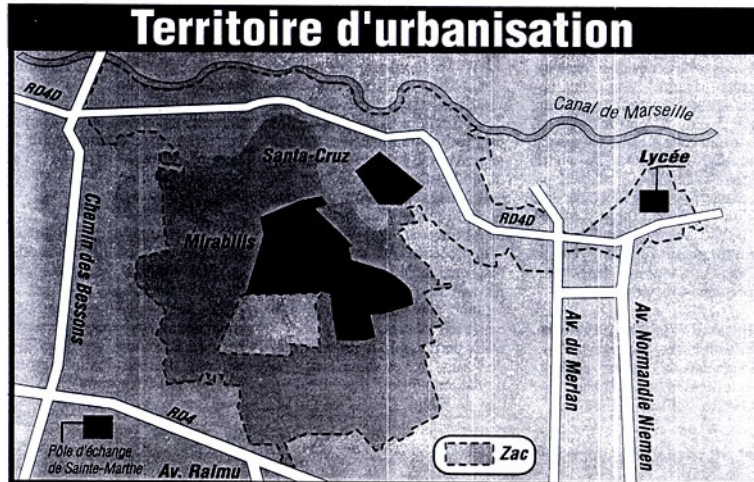
Les Marseillais sont invités dès lundi à l'enquête publique sur la Zac des Hauts de Ste Marthe. 150 ha à aménager en tenant compte de l'environnement. Ecoles, parcs et logements pour 8 000 personnes sont prévus

On attendait ce moment depuis l'an 2000. La présentation officielle de la Zac des hauts de Sainte-Marthe (14^e). A l'époque, l'ouverture à urbanisation de 350 hectares, au pied du massif de l'Etoile (entre le canal, St-Mitre et St-Joseph) soit 10 000 habitants de plus, sans équipement, ni route... avait provoqué une levée de boucliers des riverains. Le CIQ avait intenté un recours contre le plan d'occupation des sols (toujours en cours).

Trois écoles

Cette semaine, Claude Vallette, adjoint à l'urbanisme, a dévoilé les principaux axes de ces aménagements limités dans le cadre d'une Zac (Zone d'aménagement concerté). Le projet a été revu et corrigé et tient compte de l'environnement. Aujourd'hui, 150 hectares sont concernés par l'urbanisation. Ont été prises en compte des contraintes topographiques, la zone est parcourue de vallons. Des petits ouvrages privés de rétention d'eau seront complétés par des ouvrages publics, au nombre de neuf pour 72 000m³.

Deux parcs publics, le long du vallon Four de Buze et du ruisseau du Merlan seront créés. Pré-



servation des espaces végétaux remarquables, cheminements piétons, pistes cyclables, parcours santé... sont prévus ; ainsi que les espaces boisés classés et des éléments architecturaux comme la bastide Montgolfier.

Outre le réseau viaire existant, deux nouvelles voies vont être créées dans le sens nord-sud (entre le canal et l'avenue Raimu) et

ouest est pour relier le Merlan à St-Joseph. Ce réseau sera complété par la RD4d "indispensable à la desserte des hauts de la zone", souligne Claude Vallette. "Le Département n'ayant pas l'intention de planifier cette route avant 2020, on va lui demander d'emprunter l'espace pour faire une voie urbaine (deux fois une voie) a précisé Henri

Loisel secrétaire général adjoint de la Ville. Et en 2009 la desserte de la zone sera complétée par le doublement de la voie ferrée. Plusieurs lieux de vie ont été imaginés dans cette Zac : le centre Mirabils avec la ferme pédagogique, un : école, des commerces, services et logements. Plus au nord, le quartier Santa Cruz avec un 2^e groupe scolaire, de

7 A 8 000 habitants

Sur les 150 hectares aménagés, 44 ha sont des espaces publics et 5 des espaces boisés. Le projet à dominante résidentielle aura plusieurs quartiers d'habitat (Mirabils, Santa Cruz, le long du RD4d...) 275 000m² de logements sont prévus, soit 7 à 8 000 habitants, 21 080m² de bureaux, 14 660m² d'équipements scolaires et 7 000m² administratifs, socio-culturels et commerciaux, avec des hauteurs jusqu'à 7 niveaux maximum.

l'habitat et des équipements. Une 3^e école aux Bessons et le lycée de St-Mitre complèteront le projet scolaire. Une 3^e zone d'aménagement se situe le long de la RD4d au sud du canal.

Ce projet ambitieux a reçu l'aval de la mairie de secteur : "Un projet beau et bon" a résumé Garo Hovsepian le maire de secteur en souhaitant que la concertation continue. "Nous n'avons pas d'autre zone comme ça à Marseille. On n'a pas droit à l'erreur" a signifié Claude Vallette.

Corinne MATIAS

• L'enquête publique se déroulera jusqu'au 8 septembre, immeuble Communica, place Mireur (1).